



# DISCOVER THE GREEN SIDE OF BRUSSELS !

Dimanche 29  
avril 2018



ASBL  
BRUXELLES  
NATURE

## ITINERAIRE CYCLABLE

VAL DU BOIS DES BEGUINES - VOGELZANG



# DU VAL DU BOIS DES BEGUINES AU VOGELZANG

NOMBRE DE KM : 14 KM

DUREE APPROXIMATIVE DE LA BALADE A VELO : 1H A 1H15

## DESCRIPTIF DE LA BALADE

\* Le départ de la balade commence à la **Ferme Nos Pilifs** (Trassersweg 347, 1120 Neder-Over-Heembeek).

Au bout de la rue, prenez la 1<sup>ère</sup> à droite, Petit Chemin Vert (ATTENTION les voitures y circulent dans les deux sens malgré l'étroitesse !). Dernier petit tronçon au revêtement +/- confortable.

Au carrefour en T, prenez à droite la **rue de Ransbeek**.

Prenez la 2<sup>ème</sup> à gauche, la **rue du Ramier**, ensuite la 1<sup>ère</sup> à droite la **rue des Faînes**.

Au rond-point, prenez la 3<sup>ème</sup> sortie, la **rue des Prés Communs**, ensuite la 1<sup>ère</sup> à droite, la **chaussée de Vilvorde**. Au feu de signalisation, traversez à gauche pour rejoindre la piste cyclable bidirectionnelle, ensuite tournez à droite. Poursuivez jusqu'au pont Van Praet (carte 3).



Après avoir traversé le Pont Van Praet, longez à gauche le canal sur la **chaussée de Vilvorde**. Dès lors, vous allez suivre un **itinéraire cyclable régional (ICR)** nommé « **CK Canal Kanaal** », en bref **ICR CK**, jusqu'au Ring Ouest (à 750 m de votre destination).

Quelques indications si vous vous perdez en chemin :

- Après le **square Jules de Trooz**, malgré les indications, restez sur la gauche mais sans traverser le canal, petite portion de trottoir à parcourir sur 100 m avant de rejoindre la piste cyclable bidirectionnelle de l'**avenue du Port** (côté canal).
- **Au bout** de l'av. du Port, profitez de la phase rouge du feu de signalisation pour traverser vers la droite et vous placer dans le sas pour vélo. Ensuite traversez en direction du **quai des Charbonnages** (malheureusement les travaux empêchent l'usage de la piste cyclable) (carte 4).
- Poursuivre tout droit jusqu'à la **Porte de Ninove**, traversez la zone de chantier par la droite à la hauteur de la rue de l'Indépendance. Prenez la piste cyclable du quai de Mariemont (cartes 5 et 6).
- Après le **quai de Mariemont**, continuez tout droit sur le **quai Demets**.
- Juste après le pont du chemin de fer, poursuivez vers la gauche pour passer sous le carrefour Wayez/Mons pour poursuivre le long du canal sur le **quai de Biestebroek** en suivant les indications de l'ICR CK.
- Après le passage sous l'autoroute, tournez à droite, en suivant les indications de la Promenade Verte\*, et prenez la **rue du Zuen (carte 7)**.
- Pour traverser la **chaussée de Mons**, profitez du feu à la demande et rejoignez l'**allée Hof ter Vleest** juste en face (carte 8). Vous êtes arrivé.

\* Balisage de la Promenade Verte



Tronçon spécifique aux cyclistes



# CARTES







